

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
199^e année
12 octobre 2023
n° 34 / 8011^e
pages 1745 à 1792

CHRONIQUE / Contrat et obligations

Sanction civile de l'obligation d'information :
le législateur doit revoir sa partition

> Marie Leveneur-Azémar

1758

ÉDITORIAL

1745 Le criminel de guerre et le juge, *Michel Vivant*

IN MEMORIAM

1754 Geneviève Viney (1937-2023), *Patrice Jourdain*

POINTS DE VUE

1755 Un nouveau pas vers un droit international privé européen de la protection des adultes,
Céline Chidaine

1757 Retour d'expérience pédagogique : du commentaire d'affirmation au cas pratique inversé,
Jean-Sylvestre Bergé

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

1765 **Panorama** : Droit des sûretés, *Jean-Jacques Ansault et Charles Gijsbers*

Notes : Le réméré, où cent fois sur le métier remettez votre ouvrage..., *Civ. 3^e, 8 juin 2023*,

1777 • avis de *Philippe Brun*

1781 • note de *Philippe Jacques*

1783 Le contrat de prestation de services a-t-il un avenir dans le code civil ?,
note sous *Com. 20 sept. 2023*, *Thomas Gérard*

1787 Responsabilité des parents du fait de leurs enfants : la condition de cohabitation
jugée conforme à la Constitution, note sous *Cons. const. 21 avr. 2023*, *Marion Bleusez*

ENTRETIEN

1792 Claude Witz – Bref bilan sur les conventions internationales uniformisant
le droit de la vente internationale de marchandises

Lefebvre Dalloz

DALLOZ

Tour Lefebvre Dalloz
10 place des Vosges - CS 90358
92072 Paris La défense Cedex
Tél. (Rédaction) 0786620357
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
STÉPHANE DURET

DIRECTRICE GÉNÉRALE, DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET

DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
HÉLÈNE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCAL DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (01 40 64 54 03)

• RÉDACTION

Maëlle HARSCOÛËT DE KERAVEL (01 40 64 53 79)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (01 40 64 52 84)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (01 40 64 54 81)

Katy PERCHEREAU (07 86 62 03 57)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Alexandra DORAY, *Directrice*
ventes@dalloz.fr

Relations clients : Loïc RIOU

Tél. : 01 83 10 10 10

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 959,74 € TTC

Étranger : 1 016,56 € TTC

Prix au numéro : 41,86 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Octobre 2023

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : Tour Lefebvre Dalloz

10 place des Vosges - CS 90358

92072 Paris La défense Cedex

RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Protot : 0,08 kg/t

ÉDITORIAL

Michel Vivant

Le criminel de guerre
et le juge

1745

ACTUALITÉS

1748 DROIT DES AFFAIRES

Consommation

Contrat à distance (droit de rétractation) :
souscription d'un abonnement,
CJUE 5 oct. 2023

Entreprise en difficulté

Déclaration des créances (Trésor public) :
cotisation foncière des entreprises,
Com. 4 oct. 2023

1748 DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Données personnelles (traitement) : certificat
numérique Covid-19, CJUE 5 oct. 2023

1749 DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Garde à vue (respect de la dignité humaine) :
constitutionnalité sous réserve du régime,
Cons. const. 6 oct. 2023

Juridiction de jugement (saisine) :

adjonction d'une circonstance aggravante,
Crim. 6 sept. 2023

Perquisition (avocat) : recours contre
la décision d'autorisation, Crim. 3 oct. 2023

Témoignage (audition) : assistance par un avocat,
Crim. 4 oct. 2023

1750 DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Licenciement (grossesse) :
fin d'un contrat de sécurisation professionnelle,
Soc. 4 oct. 2023

Licenciement disciplinaire (motif) :
vie personnelle du salarié,
Soc. 4 oct. 2023

Licenciement (éducateur) : protection
des lanceurs d'alerte, Soc. 4 oct. 2023

Contrat de travail (rupture) :
départ à la retraite du salarié,
Soc. 4 oct. 2023

Salarié protégé : refus d'une modification
du contrat de travail, Soc. 4 oct. 2023

Salarié protégé : mise à la retraite
et harcèlement moral, Soc. 4 oct. 2023

Convention collective (accord de branche) :
portée d'un avenant de révision,
Soc. 4 oct. 2023

1753 PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Appel civil (incompétence) :
portée de l'interruption du délai,
Civ. 2^e, 5 oct. 2023

Mise en état (conseiller) :
application du décret du 27 novembre 2020,
Civ. 2^e, 5 oct. 2023



IN MEMORIAM

1754

Geneviève Viney (1937-2023)
par Patrice Jourdain



POINTS DE VUE

1755

Un nouveau pas vers un droit international privé européen de la protection des adultes
par Céline Chidaïne

1757

Retour d'expérience pédagogique :
du commentaire d'affirmation au cas pratique inversé
par Jean-Sylvestre Bergé



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

1758

Sanction civile de l'obligation d'information :
le législateur doit revoir sa partition
par Marie Leveneur-Azémar

PANORAMA

1765

Droit des sûretés
septembre 2022 – septembre 2023
par Jean-Jacques Ansault et Charles Gijsbers

NOTES

Le réméré, où cent fois sur le métier remettez votre ouvrage...
Civ. 3^e, 8 juin 2023

1777

avis de Philippe Brun

1781

note de Philippe Jacques

1783

Le contrat de prestation de services a-t-il un avenir dans le code civil ?, note sous *Com. 20 sept. 2023*
par Thomas Gérard

1787

Responsabilité des parents du fait de leurs enfants :
la condition de cohabitation jugée conforme
à la Constitution, note sous *Cons. const. 21 avr. 2023*
par Marion Bleusez



ENTRETIEN

1792

Claude Witz – Bref bilan sur les conventions internationales uniformisant le droit de la vente internationale de marchandises

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également
votre revue numérique
sur Dalloz-Revues.fr